doivent être réservés à l'avance. À bord de ces trains, des rafraîchissements sont servis à chaque passager. Il est possible de voyager en première classe uniquement sur les principaux trajets. il existe également un service de liaison ferroviaire entre Helsinki et Rovaniemi.

Il existe environ 75 200 km de routes en Finlande. Les grandes artères sont généralement en bonne condition, mais les dommages causés par le gel peuvent rendre certaines routes du nord impraticables de novembre à mars.

Un bon service d'autocars relie la plupart des villes principales. Dans le nord de la Finlande, il s'agit du principal mode de transport. Dans la région d'Helsinki, un tarif fixe de 4,20 MF est exigé à bord des tramways et des autocars, mais le visiteur peut également se procurer un billet valide pendand 10 jours pour la somme de 38 MF. Plus de 300 autocars express quittent chaque jour Helsinki à destination des différentes villes de la Finlande. Il est possible de louer une voiture dans la plupart des villes.

Les visiteurs qui apportent leur propre voiture ou en louent une constateront que les routes sont généralement en bonne condition pendant toute l'année. Des pneus d'hiver doivent être utilisés de la mi-octobre à la mi-avril. Tous les conducteurs étrangers en Finlande doivent posséder leur propre permis de conduire. Il convient de souligner que la Finlande applique une loi très stricte interdisant à quiconque de conduire après avoir consommé de l'alcool. Il n'existe aucune exception à cette loi, et les conducteurs reconnus coupables d'infraction au code de la route sont passibles de peines sévères même si, comparativement aux normes des autres pays de l'Europe de l'Ouest, la quantité d'alcool consommée est minime. L'usage des ceintures de sécurité est obligatoire. Il existe des parcomètres dans les villes, et ils sont exploités de 8 h à 17 h, du lundi au samedi.

Comme au Canada, les voitures circulent à droite.

Il est facile d'appeler un taxi par téléphone ou d'en héler un à une station de taxi. Le tarif de base est de 9 MF. Le tarif au kilomètre est de 2,68 MF pour une ou deux personnes, et de 3,22 MF pour trois ou quatre personnes. Un supplément de 3 MF est perçu de 18 h à 6 h. Le tarif d'attente est de 75,30 MF par heure. À